FONDE EN 1891

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'Egalité

Edition du "REVEIL DU NORD" Lille

Bureaux : 39, Rue Pauvrée, ROUBAIX et 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

Jeudi 5 Juin 1924

LE NUMERO 15 CENTIMES

Journées historiques

Paris, le 3 juin.

Nous venons de vivre de grandes journées politiques, de grandes journées historiques, le mot n'est assurément pas exagéré.

Les élus du 11 mai se sont assemblés en des réunions diverses au cours desquelles ils ont affirmé leur volonté de briser la politique de faillite, poursuivie depuis quatre ans par le Bloc National et de réparer, autant qu'il se pourrait, les fautes accumulées.

Journée historique que ce dimanche où chaque heure qui sonnait notait quelque évènement nouveau.

A 10 heures, le Conseil des Ministres s'assemblait et décidait la démission définitive des membres du Cabinet.

A 1 heure 30, de l'après-midi, socialistes, radicaux-socialistes et républicains-socialistes, tenaient au Palais d'Orsay ,une brève réunion, qui décidait d'appeler M. Painlevé à la Présidence de la Chambre et statuait sur la crise présidentielle.

Quelques instants plus tard — à 3 heures exactement — s'ouvrait la treizième législature. Le doyen d'âge, le professeur Pinard, prononçait un discours animé d'un bel idéalisme de paix. Et c'est par d'enthousiastes applaudissements que la nouvelle Chambre accueillit l'espérance d'une « paix juste et sereine, une vraie paix de dignité pour tous, une paix complète et définitive, réléguant à jamais dans le passé, anéantissant pour toujours le plus effroyable, le plus sinistre des fléaux de l'humanité : la guerre ! »

Je ne parlerai pas des réunions très importantes que tinrent les différents groupes et au cours desquels fut fixée leur attitude politique. Mais ce qui constitue, sans nul doute, l'évènement le plus important de la journée, c'est assurément le débat institué par le parti socialiste sur la collaboration que celui-ci pourrait apporter à un Ministère Herriot.

Le chef radical avait, en effet, par une lettre adressée à Léon Blum, offert aux socialistes, le partage du pouvoir.

Nous avons déjà noté les opinions diverses manifestées sur cette grave question, qui remet en discussion non seulement la fameuse motion d'Amsterdam (1900), (qui faisait interdiction à des socialistes de participer à un gouvernement bourgeois, sauf en des circonstances tout-à-fait exceptionnelles), mais encore la motion du Congrès de Marseille qui, il y a quelques mois, après avoir autorisé les « Cartels d'une minute » a déclaré laisser intacte la résolution antérieure que nous venons de rappeler.

Circonstances exceptionnelles ?

Sommes-nous à l'une de ces heures qu'envisagea le Congrès international de 1900.

Le Congrès de la salle « Bellevilloise » ne l'a pas pensé et il a décidé d'écarter la participation au gouvernement.

Cependant — en conformité avec la résolution qu'il avait prise à Marseille — il s'est prononcé pour une politique de soutien à un ministère, résolu à poursuivre une œuvre de réforme.

Et afin d'enlever à ces termes tout le vague et toute l'imprécision qu'ils peuvent contenir, M. Herriot, chef du cabinet de demain, a dans une lettre, qui peut être considérée comme le schéma d'une déclaration ministérielle, exposé les grandes lignes de la politique qu'il entend poursuivre.

Ce document envisage quelques mesures immédiates ; suppression des décrets-lois, rétablissement du monopole des allumettes ainsi que l'amnistie générale.

Il esquisse un programme laïque.

Il envisage, dans l'ordre fiscal, un inventaire rigoureux de la situation qui est léguée à la treizième législature. Il importe, en effet, que le pays sache exactement dans quelle mesure il peut se trouver engagé par les actes de M. Poincaré et de ses ministres des Finances : M. de Lasteyrie et Marsal.

Sur ce point — en dépit des affirmations de M. Poincaré — certaines inquiétudes sont, en effet, permises, et le Gouvernement et la majorité de demain doivent fixer — pour l'histoire — les responsabilités des uns et des autres.

Au point de vue social, nous croyons savoir que les déclarations déjà faites ne tarderont pas à être complétées et que le nouveau cabinet envisagera notamment les possibilités de réaliser — sous une forme ou sous une autre — l'organisme économique déjà réclamé par les organisations ouvrières.

La lettre de M. Herriot contient une lacune.

Il n'y est point fait allusion à l'œuvre de reconstruction de nos régions dévastées.

Cette ommission — qu'on peut regretter, même dans un document qui a surtout un caractère politique — a été soulignée au Congrès socialiste. Mais, ainsi que le leader radical a tenu d'ailleurs à le noter, il ne s'agit que d'une lettre hâtive, qui ne doit être considérée que comme une indication.

Et sur l'œuvre de relèvement de nos ruines, on peut penser que les précisions indispensables seront très prochainement apportées.

P. LESCAUT.

Le Sénat est rentré

Paris, 3. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Doumergue.

Les sénateurs sont très nombreux.

Le banc du gouvernement est vide naturellement ; mais M. Poincaré, De Selves, De Jouvenel, François Marsal sont à leurs sièges de sénateurs.

Le président prononce l'éloge funèbre de M. d'Estournelles de Constant, sénateur de la Sarthe, décédé pendant les dernières vacances.

On règle l'ordre du jour et la séance est levée ensuite.

Séance jeudi à 15 heures.

AU GROUPE INTERPARLEMENTAIRE DES RÉGIONS DÉVASTÉES

Paris, 3. — Le groupe interparlementaire des départements dévastés s'est réuni au Sénat sous la présidence de M. Hayez.

Il a décidé à l'unanimité, sur la proposition de M. Kloetz, de charger son bureau de faire une démarche pressante auprès du président du Conseil, dès qu'il aura été investi, afin d'obtenir de lui des précisions indispensables sur la politique du gouvernement, en vue de poursuivre et de terminer la reconstitution des régions dévastées.

Il se réunira dès que la réponse aura été donnée à sa délégation, pour arrêter ses résolutions.

NOS PLAGES

LE PORTEL

Le Fort de l'Heurt et la Plage :: :: :: :: à marée basse

Juin ! C'est le mois d'ouverture des principales stations balnéaires. C'est aussi l'un de ceux où l'on commence à prendre son congé annuel et à chercher un petit « trou pas cher » pour y aller le passer le plus agréablement possible. Il s'agit de choisir cet endroit rêvé qui n'entamera pas trop le... budget modeste consacré aux plaisirs et au repos.. de ceux qui le peuvent.

Bien que loin d'être favorisées par un climat aussi régulier, aussi chaud que celui dont jouissent les stations balnéaires en vedette du Midi de la France, celles que nous possédons sur le littoral de la Manche et de la mer du Nord, ne leur cèdent en rien au point de vue lieux de repos et de tranquillité.

Il ne manque pas dans nos régions de coins délicieux, agréables, permettant de passer quelques moments dans une intimité relative, au milieu d'une atmosphère saine et fraîche. En premier lieu, nos plages du littoral : Boulogne, Wimereux, Le Portel, Hardelot, Wissant, Ambleteuse, etc. Plus haut, Malo-les-Bains, etc..

Boulogne et Paris-Plage sont, pour ainsi dire, « têtes de plage ». Par conséquent la vie y est chère, mais elles ont autour d'elles de nombreuses « satellites » qui méritent d'être connues et appréciées davantage, surtout chez les classes prolétariennes.

Au nombre de ces petits « trous pas cher », en bonne place, figure LE PORTEL, situé à trois kilomètres à peine de sa grande voisine Boulogne, et à elle relié par un service régulier et rapide de tramways électriques.

LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Dans la baie de Liane, entre les pointes d'Alprech et de la Crèche, le littoral devenu moins rigide dessine avant la grande digue de Boulogne, l'**anse du Portel**, si pittoresque avec les amoncellements pierreux qui encadrent cette espèce de vallon, et le banc de rochers qui la ferme à sept ou huit cents mètres au large, supportant les ruines du Fort de l'Heurt, construit par Napoléon pour protéger son « Camp de Boulogne ».

Le Portel, et ses environs immédiats, vit la formation du « camp de gauche » d'Equihen à Capécure. Le « camp de droite » était situé dans la région comprise entre la Tour d'Odre et Ambleteuse, et tous deux abritaient près de 100.000 hommes. Deux mille bateaux étaient ancrés dans Boulogne, Le Portel, Ambleteuse, Wimereux, etc. Les falaises formaient ce qu'on dénomme si justement : la **Côte de Fer.**

Le Portel doit d'ailleurs sinon son existence, du moins sa forme actuelle si pittoresque, au travail humain, car le « garage », qui peut abriter les quelques petits bateaux de pêche côtière, a été creusé entre deux contreforts de falaises et n'a guère qu'environ 70 à 80 mètres de profondeur.

Peu à peu, le « rempart côtier » s'abaisse par une série de plates-formes : Mont-de-Coupe (tirant son nom du fort du même nom), l'Ave-Maria, pour donner ensuite passage à l'estuaire que domine la dune de Châtillon. Les falaises se redressent ensuite, telle une sorte de cuve, aux parois multicolores, serrant de plus en plus la plage qu'elles encombrent d'éboulis, minées que sont leur assises par l'action rongeante de la mer.

Sur le Nord-Ouest, les falaises s'inclinent jusqu'à la pointe de la Crèche où se termine la baie de Liane sur une longue jetée de rochers couverts d'algues et dessinant une petite anse circulaire bien visible à marée basse.

C'est dans le vallon qu'est bâti Le Portel, gros bourg, actuellement de 6 à 7.000 habitants. La plage proprement dite est spacieuse, peu dangereuse, et surtout dégarnie de ces maudits galets qui font tant de mal aux pieds des baigneurs et surtout... à la renommée d'autres plages voisines.

LES HABITANTS ET LEURS US ET COUTUMES

L'industrie dominante du Portel, c'est la pêche et la fabrication des engins de pêche : filets, cordages, etc., dont la maison Stein et Cie détient la spécialité.

Le Portelois naît marin et « la marine ne se marie qu'avec la marine ». C'est pourquoi l'on rencontre tant d'homonymes et surtout tant de familles aux nombreux descendants. Il faut distinguer entre le matelot d'Etaples, de Boulogne ou du Portel, et le terrien : bourgeois ou paysan, de cette région.

Le marin est un homme de taille plutôt petite, et au teint basané, d'une endurance proverbiale aux intempéries de la mer. Le matelot portelois se distingue tant soit peu des autres, par une incurvation lombaire assez prononcée. Son costume ne différencie pas beaucoup de ses camarades étaplois ou boulonnais.

L'ensemble de celui de la matelote diffèrencie, par contre, notablement du costume de la boulonnaise. Alors que cette dernière arbore avec fierté et même ostentation les bijoux traditionnels : croix d'or, larges pendants d'oreilles, etc. ; se coiffe d'un bonnet l'auréolant autour du visage, revêt le tablier de soie voyante et le fichu de cachemire aux dessins multicolores, la Portelaise est vêtue de nuances sombres et sobrement coiffée du « toquet » potelé, semblant échapper de quelque « béguinage »....

Les Porteloises et Portelois sont loin d'être les ennemis de l'amusement. La ducasse qui a lieu chaque année au début de l'été prouve surabondamment le contraire : elle est renommée à dix lieues à la ronde et en ces jours de fête tout Boulogne se rend chez sa petite voisine manger soit les craquelins (espèces de gâteaux soufflés en forme de 8) ou les gâteaux et tartes aux prunes, spécialités des habitants. C'est la « marée » de la Compagnie des tramways !!

L'hospitalité portelaise est de tradition : tout le monde est bienvenu, les étrangers davantage même que les régionaux.

La célébration de la « Bénédiction de la Mer » revêt, au Portel, un caractère particulier de profonde et pompeuse solennité et chaque année une foule innombrable y assiste.

Le marin portelois est assez superstitieux : par exemple, les étoiles filantes sont des âmes de purgatoire en voyage vers le paradis ; un feu mobile isolé est un signe certain de naufrage, etc., etc., ce qui ne l'empêche pourtant d'aimer son métier et de s'y donner corps et âme.

Pendant la guerre, Le Portel a donné de nombreux enfants à la grande Patrie maritime.

LES ENVIRONS DU PORTEL

Outre la proximité de Boulogne, les environs du Portel sont très attrayants, non moins que pittoresques. Voyons **Equihen.** Ce hameau, appelé autrefois : la **République d'Equyhen**, a cette originalité, unique au monde, croit-on, d'avoir ses habitations construites, pour la plupart, dans les débris de la falaise. D'ailleurs le nom d'Equyhen semble dériver d'**Hekichen,** mot d'origine celtique signifiant : auprès, et certainement on ne peut rien de plus près de la mer que les habitations de ce hameau perdu dans un site sauvage ! Près d'Equihen, sur les bancs des rochers, on cueille les fameuses « moules », renommées en France.

En poussant plus loin, le long de la côte, on rencontre Hardelot, Sainte-Cécile, etc., etc.

Les coins intéressants ne manquent certes pas.

Bref, Le Portel est un endroit rêvé pour ceux qui aiment leur tranquillité et devrait être connu davantage.

P. MOLEUX.

Le Réveil Illustré

EST PARU

Il est cette semaine particulièrement attachant et publie une double page sur

Les Amitiés Franco-Belges

Il publie encore, outre ses jeux d'esprit,

Trois romans remarquables

LE COURRIER DE LYON !

JUDEX ! LA GARÇONNE !

Le Réveil Illustré

commencera à partir de la semaine prochaine

UN NOUVEAU ROMAN

que toutes les femmes voudront lire et qui fera couler bien des larmes.

Le Réveil Illustré

seul cependant en détient le secret, car il veut en réserver la surprise à ses lecteurs et à ses lectrices. Si vous voulez le connaître achetez

Le Réveil Illustré

qui vient de paraître, il est en vente partout

16 Pages :: 30 Centimes

:: NOUVELLES :: FLUCTUATIONS DES CHANGES

LA LIVRE EN BAISSE DE 4 FRANCS !

Paris, 3. — La Bourse a enregistré de nouveaux et impressionnantes fluctuations dans le cours des devises étrangères.

L'incertitude de la situation politique et financière permet semble-t-il toutes les spéculations.

La livre qui, lundi, faisait 89.05 au plus haut cours et 87.55 en clôture, se retrouvait hier en clôture à 83.85 !

Le dollar suit la même courbe descendante, parti de 20.69 lundi, il terminait hier à 19.38.

Les autres devises étrangères subissent une hausse identique.

Il est infiniment probable que les très rassurantes déclarations d'Herriot, le futur président du Conseil, ont causé une excellente impression en Bourse et déclanché ce mouvement.

Vers un nouveau Gouvernement

La Composition probable du Ministère Herriot

Y aura-t-il une Crise Présidentielle ?

(De notre rédaction parisienne)

Paris, 3. — Quelle est la situation après la première séance de la nouvelle Chambre et la réunion des groupes du Sénat ?

A la Chambre on s'est compté sur un premier scrutin relatif au renvoi à jeudi de l'élection du Président et du Bureau.

La gauche a voté pour le renvoi à mercredi et elle a réuni 353 voix. La droite et le centre qui ont voté pour le renvoi à jeudi ont réuni 167 voix.

L'élection de M. Painlevé comme Président de la Chambre aura donc lieu mercredi par 350 voix contre 160 environ.

Voilà un premier point de fixé.

⁂

SECOND POINT. — Quand M. Herriot sera-t-il appelé à l'Elysée ?

Nous croyons savoir que mercredi après-midi dès que M. Painlevé sera élu Président de la Chambre, le Président de la République l'appellera pour le consulter ainsi que M. Doumergue, Président du Sénat.

Ce n'est qu'une formalité traditionnelle car M. Millerand est résolu dès à présent à confier à M. Herriot la mission de constituer le nouveau cabinet.

M. Herriot sera convoqué à l'Elysée mercredi soir par le Président de la République.

⁂

TROISIEME POINT. — M. Millerand consentira-t-il au programme gouvernemental de M. Herriot ?

Il n'y aura aucune difficulté sur ce point. Respectueux des volontés du suffrage universel, M. Millerand donnera son assentiment au programme d'action laïque et sociale exposé par M. Herriot dans sa lettre à Léon Blum.

⁂

QUATRIEME POINT. — Quels seront les ministres du Ministère Herriot ?

Voici la composition probable du cabinet

Président du Conseil, Ministre des Affaires Etrangères	M. HERRIOT
Secrétaire Général de la Présidence du Conseil	M. ISRAEL
Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères	M. RIBAULT
Justice :	M. BIENVENU Martin ou M. RENOULT
Finances :	M. DOUMER
Guerre :	Le Général NOLLET
Marine :	M. Albert MILHAUD
Instruction Publique :	M. DALADIER
Intérieur :	M. CHAUTEMPS
Commerce :	M. CLEMENTEL
Agriculture :	M. QUEUILLE
Travaux Publics :	M. René BESNARD
Travail :	M. Justin GODARD
Colonies :	M. ARCHIMBAUD

Le Ministère des Régions Libérées sera supprimé et remplacé par un Sous-Secrétariat d'Etat au Ministère des Finances dont le titulaire sera probablement M. ACCAMBRAY.

⁂

CINQUIEME POINT. — Y aura-t-il une crise présidentielle ?

Le Sénat a affirmé une majorité de trente voix environ hier dans ses différents groupes pour le maintien du Président de la République actuel. La Chambre semble donner une majorité à peu près égale contre le maintien.

L'hypothèse d'une crise présidentielle ne peut être envisagée que si M. Herriot, contrairement à ce qu'on pense, se refusait à accepter de constituer un Cabinet lorsque M. Millerand l'en chargera.

Cette éventualité amènerait d'abord le Président de la République à charger une autre personnalité de faire un Gouvernement. La crise ne serait ouverte que si un vote formel de la majorité de la Chambre réprouvait le Gouvernement ainsi formé et si le Sénat ne manifestait, en aucun moment, son opinion.

En tout cas, en aucun moment, l'idée d'une dissolution de la Chambre n'a été envisagée.

On nous informe que le désir du Président de la République est que l'apaisement se fasse le plus vite possible dans le libre jeu des institutions constitutionnelles et il ne pourrait y avoir crise présidentielle qu'à la toute dernière extrémité.

A la Chambre, les députés du cartel des gauches envisagent, par contre, une crise présidentielle inévitable et très prochaine.

M. Herriot ne s'est pas encore prononcé sur ce point.

Ce que dit la Presse parisienne

Paris, 3. — Selon « Le Journal », au lendemain des élections, M. Millerand avait confié à quelques amis que le résultat du scrutin allait déterminer un tel changement de politique qu'il n'y pourrait souscrire. La démission du président était prête, mais il ne pouvait la signer, alors que la nouvelle Chambre n'était pas encore constituée.

On pouvait penser qu'en cette période de sursis une trêve serait signée et l'appel adressé par M. Millerand à MM. Herriot et Painlevé le fit croire.

Mais, au contraire, une campagne violente fut entreprise contre le président qui ne pouvait y répondre. M. Millerand, du reste, ne dispose que d'un seul moyen de résistance : constituer un ministère de combat et si ce ministère était mis en minorité, demander au Sénat la dissolution de la Chambre. C'est seulement s'il échouait dans cette tentative, que le président devrait se retirer. Mais le président de la République, selon notre confrère, n'a jamais eu l'idée d'en venir à une telle extrémité qui jetterait le pays dans une agitation dangereuse.

M. MILLERAND ADRESSERA UN MESSAGE AUX CHAMBRES

Désireux d'apaiser les esprits, M. Millerand adressera constitutionnellement aux Chambres un message dans lequel il les mettra en face de leurs responsabilité. De ce message, il demandera la discussion qui sera suivie d'un vote. C'est sans précédent ; mais la situation est elle-même sans précédent. Les deux Assemblées, consultées ainsi diront si elles veulent ouvrir une crise présidentielle. C'est seulement si les Chambres se prononçaient contre lui que M. Millerand donnerait sa démission.

Les événements se dérouleraient alors selon une logique inexorable : démission, réunion du congrès, élection d'un nouveau président. Déjà l'on cite les noms de deux candidats de première ligne : MM. Painlevé et Doumergue et de deux candidats éventuels : MM. Pams et René Renoult.

Selon le « Petit Parisien » l'impression qui se dégage de toutes les conversations est très nette : M. Millerand ne démissionnera pas jeudi, si M. Herriot refuse de constituer le cabinet.

Notre confrère ajoute : Quant à M. Millerand, tombé au cours d'une bataille politique sans merci, il trouverait, le lendemain de son départ de l'Elysée, l'occasion de conquérir un siège de député à la Chambre et de se mettre à la tête de l'opposition qui, on le voit aujourd'hui, manque de chef.

AUTRE SON DE CLOCHE...

Un autre journal parisien, au sujet de la situation présidentielle, écrit :

Mercredi soir ou jeudi matin, lorsque M. Millerand aura consulté les présidents des deux assemblées, il fera appeler M. Herriot, qui se rendra à cette convocation.

A partir de ce moment, les hypothèses sont nombreuses.

La Chambre ne peut pas discuter une motion mettant en cause la personnalité du président de la République.

Ce serait donc au nouveau cabinet qu'il incomberait de porter un message de M. Millerand au parlement.

Si ce message,en dehors de ce que le Président de la République croira devoir dire en la circonstance, contient l'annonce formelle de sa démission, on semble croire que M. Herriot pourrait se charger de le transmettre.

Si au contraire, ce message ne contient pas déjà l'annonce de la démission, on ne voit pas comment M. Herriot s'en chargerait.

Quel est dans ce cas, le président du Conseil qui accepera le pouvoir, uniquement pour acquitter de cette communication.

On cite des noms.

Le ministère chargé des affaires courantes, eut-il, en portant le message s'acquitter du dernier acte de son existence politique.

Ce n'est point exclu ; mais avant d'en venir à ces extrémités, n'y aura-t-il pas une initiative de personnages politiques considérables qui iront demander à M. Millerand dans un esprit hautement patriotique, d'éviter ce débat et ce vote des Chambres.

Le Sénat a délibéré sur la crise présidentielle

Le groupe de l'union républicaine du Sénat (99 membres) s'est réuni sous la présidence de M. Chéron, l'un de ses vice-présidents. MM. R. Poincaré, de Selves, François Marsal assistaient à la séance.

Dès l'ouverture de la réunion, le groupe a été saisi d'une motion signée de MM. Henry Chéron, Ratier, Lebrun, Ordinaire, Quesnel et Paul Dupuy, ainsi conçue : « L'Union Républicaine considérant que le Sénat a toujours placé au premier rang de ses préoccupations la sauvegarde des principes constitutionnels qui sont la garantie même du régime républicain, s'élève énergiquement contre toute atteinte qui serait portée à la durée du mandat que l'assemblée nationale a confié au Président de la République ».

Cette motion, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Le groupe de la gauche républicaine (libéraux et progressistes) au total 32 membres, a voté une motion identique.

LA GAUCHE DÉMOCRATIQUE HOSTILE A M. MILLERAND

Le groupe de la gauche démocratique qui compte 163 membres s'est réuni sous la présidence de M. Bienvenu Martin.

M. Léon Perrier a donné lecture de la motion votée par le groupe des gauches de la Chambre dimanche dernier au Palais d'Orsay et en a proposé l'adoption.

Rappelons-en le texte : « Considérant que M. Alexandre Millerand, président de la République a, contrairement à l'esprit de la constitution, soutenu une politique personnelle ; considérant qu'il a pris ouvertement parti pour le Bloc National ; considérant que la politique du Bloc National a été condamnée par le Pays, estime que le maintien à l'Elysée de M. Millerand blesserait la conscience républicaine, serait la source de conflits incessants entre le gouvernement et le chef de l'Etat et un danger constant pour le régime.

Cette motion a été votée par 122 voix contre 6.

UNE GRÈVE D'ÉLECTEURS A METZ

Metz, 3. — Les électeurs étaient convoqués hier à l'effet d'élire un conseiller municipal, mais ils firent grève, à peu près complètement.

Les partis de droite et de gauche n'ayant pu trouver de candidats, avaient, du reste préconisé l'abstention. Et, comme il faisait un temps superbe, au lieu d'aller aux urnes, les électeurs allèrent aux champs.

LES VOYAGES :: DU :: "RÉVEIL DU NORD"

L'excursion de la Pentecôte

8-9 et, facultativement, 10 juin

Le soleil daigne à nouveau nous sourire et les météorologistes prétendent que cette fois c'est pour un bon moment. Allons tant mieux. La nouvelle lune a chassé les nuages et en bonne ménagère de l'été, elle a nettoyé le ciel de fond en comble. Remercions-là et préparons-nous donc sous le bon soleil estival à faire la plus exquise des randonnées.

Nous avons déjà longuement exposé le programme de notre excursion Paris-Versailles-Fontainebleau. Il ne nous reste plus qu'à donner le bon conseil aux retardataires de se hâter de se faire inscrire s'ils veulent encore trouver de la place. Les inscriptions pour l'excursion Paris-Versailles-Fontainebleau sont reçues dans nos bureaux 186 bis, rue de Paris à Lille et aux bureaux de l'Agence des Voyages de la Presse Française, 66, rue des Stations à Lille, tous les jours depuis 8 heures du matin jusque 6 heures du soir.

Rappelons que les conditions sont pour deux jours, prix tout à fait exceptionnel comprenant : 1° Le chemin de fer aller et retour ; 2° le logement ; 3° les repas avec vin ; 4° les auto-cars pour les deux jours ; 5° tous les pourboires ; 6° les guides compétents donnant toutes les explications ; 7° la traversée de Paris en bateau et l'ascension de la Tour Eiffel (3e Etage).

	2e classe	3e classe
LILLE	213 fr.	183 fr.
DOUAI	203 fr.	175 fr.
ARRAS	195 fr.	170 fr.

Pour la journée supplémentaire : Fontainebleau, logement à Paris, Hôtel, excursion en auto-cars (Château et forêt) supplément tous frais compris 75 francs.

La Validation des Élections à la Chambre

467 ÉLECTIONS SONT VALIDÉES ET NOTAMMENT CELLES DU PAS-DE-CALAIS

Le doyen d'âge ,le professeur Pinard, ouvre la séance à 14 h. 10, devant un assez grand nombre de députés.

L'ordre du jour appelle la vérification des pouvoirs.

La Chambre valide sans débats les élections d'un grand nombre de départements.

Sont notamment validées celles de MM. Violette Auriol, Aristide Briand, Georges Leygues, Herriot et dans le **Pas-de-Calais**, celles de BASLY, CADOT, MAES, Louis COUHE, SALMON, EVRARD, FERRAND, César BERNARD, LEFEBVRE DU PREY, ABRAM, BOULANGER, BERQUET DE SLUIST MOREL.

Egalement validées les élections de MM. Painlevé, Pinard, Rubel, Renaudel, Bokanowski, Kloetz, Raoul Péret, etc...

En tout, 467 élections sont validées.

La Chambre décide ensuite de siéger mercredi après-midi pour élire son bureau.

Séance levée à 16 heures.

Politique intérieure

L'ATTITUDE DES RÉPUBLICAINS DE GAUCHE DANS LA CRISE ACTUELLE

Sur la convocation de MM. Adrien Dariac, Paul Bignon, Georges Bureau et Saumande, un certain nombre d'anciens membres du groupe des républicains de gauche de la Chambre, d'accord avec de nouveaux collègues élus, eux aussi, sur le même programme, se sont réunis, mardi matin, au Palais-Bourbon, à l'effet de reconstituer le groupe des républicains de gauche. Le groupe a pris ensuite la résolution suivante :

« Le groupe des républicains de gauche, résolu à demeurer fidèle aux principes de la constitution et à maintenir le Président de la République au-dessus des luttes de parti, réprouve la campagne dirigée contre le chef de l'Etat dénonce les dangers qu'elle présente, surtout dans les circonstances actuelles pour le pays et pour les institutions républicaines, et passe à l'ordre du jour. »

LES CANDIDATS AU BUREAU DE LA CHAMBRE

Le groupe socialiste S. F. I. O. de la Chambre, réuni mardi matin, a désigné comme candidats à la vice-présidence de la Chambre M. Aléxandre Varenne ; à la questure, M. Barthe ; au secrétariat, MM. Hubert-Rougé et Marqué.

M. MAGINOT CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE DE LA CHAMBRE

Paris, 3. — Le groupe de la gauche républicaine démocratique et le bureau du groupe des républicains de gauche, ont tenu dans la soirée une deuxième délibération à l'issue de laquelle le communiqué suivant a été publié.

« Le groupe de la gauche républicaine démocratique d'accord avec le bureau du groupe des républicains de gauche, a décidé de présenter un candidat à la présidence de la Chambre.

La candidature a été offerte à M. Maginot qui l'a acceptée ».

Un moulin à huile incendié près d'Arras

LES DÉGATS DÉPASSERAIENT UN DEMI-MILLION

Au cours de la nuit de lundi à mardi, vers 22 heures, un incendie dont les causes sont inconnues s'est déclaré dans un moulin à huile, situé à Athies et appartenant à MM. Griffiths et fils, d'Arras.

Il y a lieu de supposer que cet incendie serait dû à l'échauffement de chiffons couverts de graisse et d'huile qui auraient pris feu spontanément.

Pendant que les habitants d'Athies et de Fouchy s'employaient à préserver une partie des bâtiments les sapeurs-pompiers d'Arras, prévenus en toute hâte, arrivèrent sur les lieux,mirent leurs pompes en batterie et vers trois heures du matin, étaient maîtres du feu.

Les dégâts n'ont pu être évalués exactement, mais on estime qu'ils pourront dépasser 500.000 fr.

PELLETIER D'OISY ARRIVÉ EN CORÉE

Nagasaki, 3. — Le lieutenant Pelletier d'Oisy, venant de Moukden, est arrivé à Pyong-Yang (Corée).